



COVID-19 : LA MAIRIE AUX CÔTÉS DES MONTESQUIVIENS

Plus que jamais les services publics restent mobilisés. Pour que chaque habitant vive ce deuxième confinement du mieux possible, des dispositions spécifiques sont mises en œuvre par la municipalité.

AIDE AUX HABITANTS

Comme au premier confinement, la mairie en partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) renforce les solidarités de proximité et l'entraide pour les personnes vulnérables (faire les courses, prendre des nouvelles en respectant la distanciation physique ou par téléphone...). Contactez la mairie au 0561984346, si vous vous inquiétez pour un-e voisin-e, une connaissance et que vous n'êtes pas vous-même en mesure de l'aider, ou si vous-même êtes en difficulté et que personne ne vous aide.

ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT

Des imprimés sont mis gratuitement à la disposition de la population à l'accueil de la mairie. Ils sont distribués en nombre limité à chacun.

LA MÉDIATHÈQUE S'ADAPTE ET PROPOSE « PASSEZ ET EMPRUNTEZ »

En raison des travaux de la mairie, la médiathèque a été déménagée dans la salle pluridisciplinaire de la Maison des associations dont l'entrée principale se trouve rue du Moulin. Suite aux annonces gouvernementales instaurant le deuxième confinement, la médiathèque a été temporairement fermée au public, mais un service de retrait a rapidement été mis en place durant cette période par la responsable de la médiathèque, Régine Vechambre. Aujourd'hui elle est rouverte au public aux jours et horaires habituels.



Retrait de livres à la médiathèque.

INITIATIVE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Un point de dépistage Covid-19 a été installé sur le parking du centre médical du Dr Mailhol.

Les infirmières du cabinet de la rue Mage reçoivent les mardis et vendredis de 13h30 à 16h, sur rendez-vous au 05 62 01 64 59, pour effectuer des tests PCR.

Test antigénique de dépistage : depuis le 18 novembre, sur rendez-vous, la pharmacie peut proposer un dépistage grâce à des tests antigéniques (résultats en 20 minutes).



SERVICE DES ÉCOLES ET ENFANCE JEUNESSE

Depuis le début de la crise sanitaire, le personnel communal des écoles, du service enfance jeunesse, de la restauration scolaire et de l'entretien assure par son implication et son professionnalisme la mise en place des protocoles sanitaires de l'Éducation nationale afin d'assurer aux enfants et aux équipes éducatives les conditions nécessaires au respect des règles sanitaires sur le temps scolaire et périscolaire. L'entretien des locaux et le nettoyage des points de contact dans les écoles ont notamment été renforcés lors du passage au deuxième confinement.

EHPAD LE COULOMÉ

L'établissement a renforcé le protocole pour les visites des familles. Le personnel est vigilant au quotidien pour le faire respecter. La durée des visites est passée à 30 minutes au lieu d'une heure dès le deuxième confinement. Elles sont possibles sur rendez-vous au 05 61 90 47 09, avec prise de température à l'arrivée, suivie d'un questionnaire précis. Le professionnalisme et l'investissement de l'ensemble du personnel est à féliciter.

ANNULATION DE LA HALLE GOURMANDE

En raison de la crise sanitaire, la Halle Gourmande n'aura pas lieu cette année.

**RESTONS MOBILISÉS,
SOLIDAIRES ET VIGILANTS
EN RESPECTANT LES
GESTES BARRIÈRES.**

NOUVELLE FORMULE : COLIS DE NOËL POUR LES PLUS DE 70 ANS

Dans le contexte particulier et difficile que nous vivons actuellement, M. le Maire, son équipe et les membres du CCAS ont souhaité maintenir la tradition de Noël en offrant un colis pour les personnes âgées de plus de 70 ans à celles et ceux qui se sont inscrits suite aux questionnaires envoyés courant novembre dans tous les foyers montesquiens. Le colis est composé, uniquement, de produits locaux.

Vous pourrez retirer votre colis, du jeudi 17 au samedi 19 décembre, uniquement le matin, de 9h à 12h au foyer communal, place de la Mairie (anciens bureaux de la police municipale).

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il leur sera livré jeudi 17 ou vendredi 18 décembre à leur domicile.

Renseignements au CCAS : 05 61 98 43 46 et etatcivil@mairiemontesquieu.fr



TRAVAUX



RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} octobre, des travaux de mise en conformité et de mise en sécurité du bâtiment ont débuté. Ils concernent le renforcement de la façade rue Mage, l'étanchéité de la verrière. Une étude énergétique effectuée par le SDEHG a permis d'évaluer les travaux nécessaires à l'amélioration énergétique du bâtiment. De ce fait, des travaux d'isolation et les changements des menuiseries extérieures sont en cours. La salle du premier étage est en réfection et permettra d'accueillir les réceptions et les réunions. Les entreprises locales, grâce à leur compétitivité et leurs savoir-faire, ont pu être retenues pour les marchés lancés.

La municipalité est consciente des désagréments causés aux citoyens mais elle met tout en œuvre pour que le service public soit maintenu. C'est ainsi que la médiathèque a été déménagée dans la salle pluridisciplinaire de la Maison des Associations dont l'entrée principale se trouve rue du Moulin. L'accueil des administrés est maintenu en lieu et place habituelle, en revanche, certains services administratifs sont installés dans les bâtiments adjacents.

La fin des travaux est estimée courant mai.



DOJO

Mise en sécurité et en accessibilité de la salle de judo par la création d'une deuxième issue accessible aux personnes en situation de handicap.

INSTALLATION D'ANTENNES 4G

Afin d'améliorer la couverture du réseau mobile du centre bourg, l'opérateur Orange va installer au Castéra, sur la parcelle C537, propriété de la commune une antenne 4G à côté du château d'eau. Un bail de 12 ans renouvelable, pour un loyer annuel de 3000 € est signé entre la commune et Orange. Une deuxième antenne va être implantée au lieu-dit « La Plaine » sur un terrain privé par SFR pour améliorer la couverture de la commune de Lahitère.

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU LAVOIR

Une table de pique-nique et des bancs vont être installés à côté du lavoir de la place du Tint. De plus, un garde-corps va remplacer la haie existante pour dégager la vue sur l'Arize et redonner à ce lieu le calme et la beauté qui sont les siens.



SANITAIRES PUBLICS

Les nouveaux WC publics du centre de secours et du parc du Couloumé sont terminés. Ils seront accessibles au public de 7 h à 19 h tous les jours dès lors que les contraintes sanitaires permettront leur ouverture.

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES AGRICOLES

Un projet d'ombrières photovoltaïques sur 39 ha est à l'étude sur une parcelle privée au lieu-dit « Lahillette » (du bord d'Arize à la Morère). Les enquêtes et études doivent se poursuivre jusqu'à mi-2021.



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Un gros chantier d'élagage sur les pins et les cyprès centenaires a permis de leur redonner toute leur prestance. Les allées ont bénéficié d'un nettoyage par les agents municipaux. Les travaux se sont achevés avant la Toussaint 2020.



MOBILIER URBAIN

Une quinzaine de bancs publics ont été achetés. Certains étant abîmés, ils seront remplacés et d'autres nouvellement installés, comme ceux route du Castéra, place Brindejonc-Les-Moulinais, route de Saint-Christaud, place de la Perruque... C'est le cas boulevard César-Metge où les travaux d'urbanisation sont terminés. Les anciens bancs sont rénovés par les agents des services techniques et un contact a été établi avec le lycée professionnel EREA Guy-Villeroix à Pamiers pour les peindre.

INTERNET PAR FIBRE OPTIQUE

La fibre est-elle obligatoire ?

Pas pour le moment, mais d'ici dix ans, la fibre sera le seul moyen d'accès à Internet qui propose des débits Internet nettement supérieurs.

Progressivement, les opérateurs ne proposeront plus les offres actuelles et inciteront les clients à migrer vers la fibre. À ce jour, plusieurs opérateurs annoncent le terme de la commercialisation pour fin 2023 et une fin de migration des clients pour 2030.

La fibre, à quel coût ?

Le raccordement de l'espace public au réseau fibre optique est pris en charge par les collectivités. Le raccordement du domicile au réseau public est à la charge du demandeur et peut, éventuellement, être pris en charge par le fournisseur Internet (à négocier). La société Byon qui a en charge l'installation des réseaux de la fibre affirme qu'à la fin du printemps 2021 l'ensemble de la commune sera couvert.

Le montant des abonnements est, lui aussi, propre à chaque opérateur. Commercialement, les opérateurs utilisent régulièrement des prix d'appel très bas sur la première année. Lors de vos négociations de contrats, renseignez-vous sur l'évolution des tarifs et les durées minimales d'engagement.

La fibre pour qui et comment ?

Progressivement, l'ensemble de la commune sera éligible, le site <https://www.fibre31.fr/> permet de suivre l'avancée des travaux en fonction de votre adresse.

Dès lors que vous êtes éligible, vous pouvez contacter votre fournisseur Internet ou un de ses concurrents afin de souscrire une offre fibre.

ENVIRONNEMENT



CRÉATION D'UN VERGER COLLECTIF

L'association Communarbre, présidée conjointement par Lorin Jardel, Fanny Delcaillau et Lise Picard, vient de signer un partenariat avec la commune pour l'aménagement paysager d'espaces publics dans le but de les végétaliser. Cet hiver 2020, Communarbre et l'équipe municipale prévoient la plantation de 27 fruitiers et plus de 200 arbres et arbustes champêtres. Ce premier projet consiste à créer un verger collectif agrémenté de haies champêtres sur le terrain communal au parc de loisirs de La Chutère (situé au bord du skate-park, du terrain de football et du terrain multisports).

Présentation de Communarbre

À l'heure où la crise écologique est plus aiguë que jamais et où le lien social se dénoue, il paraît évident de se retrouver autour de l'arbre. L'arbre est un symbole de générosité. L'arbre fruitier offre une nourriture saine et abondante. Sage gardien, il offre ombre et abri pour l'homme, refuge pour la faune et accueille une grande diversité d'êtres vivants. Humble, présent bien avant l'humanité, il est créateur d'oxygène, stockeur de carbone, capteur d'eau, générateur de vie. L'association Communarbre souhaite créer des formes de richesses partageables dans l'espace commun.

Déroulement du projet

• 19 & 20 décembre 2020

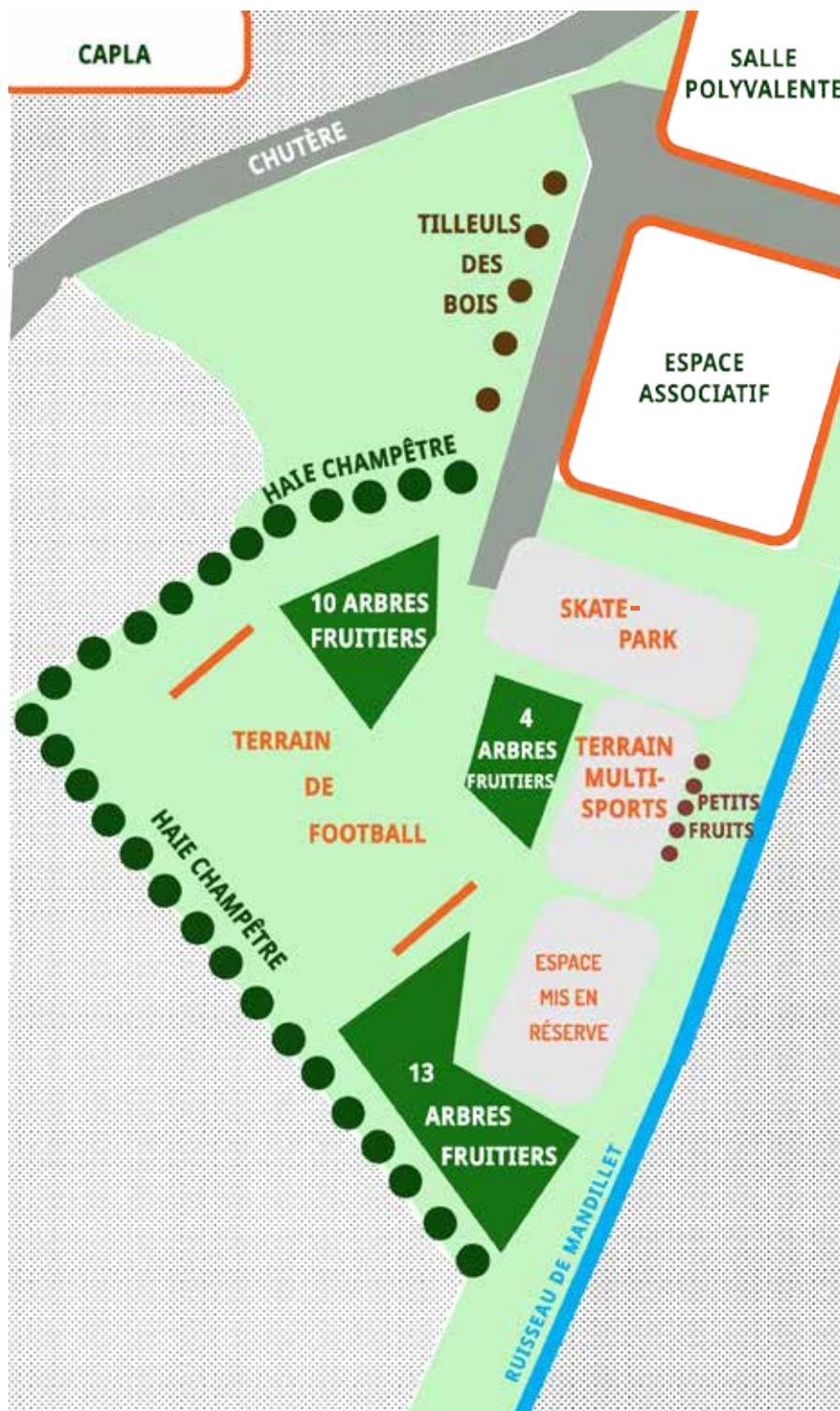
Chantier de plantation d'arbres fruitiers au complexe associatif de La Chutère, si la météo et le sol le permettent.

• Février 2021

Chantier de plantation de plus de 200 arbres et arbustes champêtres. La commune assurera la préparation du sol, l'arrosage et financera la haie qui sera plantée en février. Dans la continuité des plantations, une dynamique interactionnelle autour de l'arbre (sensibilisations, apprentissages, échanges...) se mettra en place. Outre l'embellissement du

lieu, la création de zones ombragées près des équipements de loisirs, les plantations et l'entretien seront l'occasion de rencontres festives avec la population.

Vous pouvez rejoindre l'association en vous impliquant de différentes manières: devenir adhérent-e-s, parrainer un arbre fruitier à prix libre, participer à la plantation... Communarbre: 06 74 47 05 94 ou communarbre@mailo.com ou directement sur les marchés du mardi et du samedi.



PRATIQUE

UN POLICIER MUNICIPAL SUPPLÉMENTAIRE

Un poste de policier municipal supplémentaire a été créé. Le recrutement est achevé et l'agent prendra ses fonctions fin janvier après la fin de ses missions auprès de la mairie de Ramonville-Saint-Agne.

OFFRE D'EMPLOI

La mairie de Montesquieu-Volvestre recherche des personnes titulaires du BAFA, BEPEPS, CAP Petite Enfance ou tout diplôme équivalent pour des missions au service Enfance et Jeunesse.

- Candidatures par courrier à la mairie de Montesquieu-Volvestre, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre ou par mail à : personnel@mairiemontesquieu.fr
- Pour plus de renseignements, contacter le service des ressources humaines au 05 61 98 43 40.

CARNET ROSE

La directrice générale des services, Marie-Hanna Belaakalia, est devenue maman le 8 octobre dernier. Actuellement en congés maternité, elle est remplacée par Tiffany Soumeillan, déjà agent de la collectivité responsable du service comptabilité-budget-marchés publics.

À l'occasion des vacances de Noël, nous vous informons de la fermeture exceptionnelle de certains services.

Mairie

> Fermée jeudi 24 et jeudi 31 décembre après-midi.

> Fermée samedi 26 décembre et samedi 2 janvier.

En cas d'urgence état civil :

06 30 94 88 27.

Service Urbanisme

> Fermé du 14 au 20 décembre.

Médiathèque

> Fermée du 25 décembre au 2 janvier.

Service Enfance et Jeunesse

> Fermé du 25 décembre au 2 janvier.

Centre d'Animation Jeunes

Fermé du 19 décembre au 2 janvier.

ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

INSCRIPTIONS RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Les inscriptions des enfants nés en 2018 qui seront scolarisés en septembre 2021 commenceront début janvier. Les inscriptions administratives se font en mairie. La mairie et l'équipe enseignante rappellent l'importance d'inscrire ces enfants dès le début de l'année civile afin de pouvoir transmettre une liste la plus juste possible auprès des services de l'Éducation nationale avant le mois de mars. **Le nombre de classes ouvertes à la rentrée 2021 en dépend.**

- Renseignements : 05 61 98 43 41 restau.assos@mairiemontesquieu.fr

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Jean-Michel Beau-male a pris la direction de l'école élémentaire à la rentrée de septembre. Il a commencé sa carrière en Normandie, Le Havre puis Elbeuf en zone d'éducation prioritaire de 1991 à 2002. Il est en poste à Rieux de 2002 à 2009, à Carbonne à l'école Henri-Chanfreau de 2009 à 2014, puis directeur de l'école Guy-Hellé jusqu'en juin 2020. Il pratique la musique en amateur, notamment avec le groupe CODA et à l'Harmonie Sainte-Cécile de Montesquieu depuis plus de douze ans. Le volley-ball est son sport de prédilection.

LES ACTIVITÉS CONTINUENT MALGRÉ TOUT...

Après la réussite de l'animation autour d'Halloween pendant les vacances de Toussaint, le service Enfance et Jeunesse se mobilise, une nouvelle fois, pour préparer une journée autour de Noël, le mercredi 16 décembre. Toujours sur le thème Noël, ils se chargent de la décoration des sapins municipaux.

ÉLECTIONS CMJ REPORTÉES

Initialement prévues en janvier, les élections sont reportées en septembre 2021 pour éviter les contacts et préserver les gestes barrières.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Les maisons France Services (ou pôle de services au public) ont pour but de simplifier la relation des usagers aux services publics. Le pôle de services au public de la Communauté de Communes du Volvestre (PSAP) est labellisé Maison France Services.

Leur mission est de vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches administratives. Une aide à l'utilisation des services et des outils numériques (CV, lettre de motivation...) est possible. Et aussi, on peut vous accompagner pour la constitution de dossiers et le téléchargement de formulaires en ligne. Vous pourrez également avoir des informations sur vos droits et une aide à la création de comptes personnels sur les sites dédiés aux démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CARSAT, permis de conduire, carte grise, timbres fiscaux...). De plus l'information touristique est toujours accessible.

La structure accueille dans ses locaux des permanences :

- DGFIP (Impôts) : tous les mercredis matins.
- Mission Locale Haute-Garonne : le vendredi une semaine sur deux.
- Agence 3i : tous les lundis et un jeudi sur deux.
- Soliha (Solidaire pour L'habitat) : le mardi deux fois par mois.

Référente : Isabelle Janssen

20, place de la Halle,
31310 Montesquieu-Volvestre.
05 61 90 19 55.

psap.montesquieu@cc-volvestre.fr
Lundi, mardi, mer., 8 h 30 – 12 h 30.

Judi : 13 h 30 – 17 h 30.

Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30.

Lettre d'information municipale éditée

par la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel-de-Ville,
31310 Montesquieu-Volvestre.

Téléphone : 05 61 98 43 43.

www.montesquieu-volvestre.com

Directeur de la publication : Frédéric Bienvenu.

Conception et réalisation :

Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.